



Pénuries de main-d'œuvre, conditions de travail et économie des soins

Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Avril 2022

*Building healthy
communities*

YMCA Canada

1867, rue Yonge,
bureau 601
Toronto (Ontario) M4S 1Y5



Introduction

Au nom des YMCA du Canada, YMCA Canada remercie le gouvernement du Canada pour son leadership dans la lutte contre la COVID-19 et pour son engagement à rebâtir en mieux après la pandémie.

YMCA Canada est heureux de contribuer à l'étude du comité HUMA sur les pénuries de main-d'œuvre, les conditions de travail et l'économie des soins. Plus important fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif au Canada, le YMCA compte plus de 88 300 places accréditées pour les nourrissons, les tout-petits, les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire dans tout le pays. Dans 1 250 centres et emplacements de garde d'enfants accrédités, le YMCA favorise le développement des enfants de tous horizons et de toutes capacités. Nos célèbres programmes nationaux, Apprendre en jouant du YMCA^{MD} (jusqu'à 6 ans) et Un lieu où créer des liens du YMCA^{MD} (de 5 à 12 ans), sont fondés sur la recherche des meilleures méthodes d'apprentissage pour les enfants. Ils fournissent une plateforme unique pour la professionnalisation des éducateurs et des éducatrices par l'entremise d'évaluations annuelles de chaque centre YMCA du pays. Fondés sur la recherche, ils s'alignent sur la réglementation provinciale et ils font l'objet d'une évaluation régulière et rigoureuse et de commentaires éclairés de la part des familles, des éducateurs et des éducatrices. Nos 9 900 employés et éducateurs et éducatrices sont hautement qualifiés et responsables de la mise en œuvre de nos programmes et du respect des normes nationales de sécurité et de protection des enfants du YMCA.

Dans notre mémoire, nous parlons de notre expérience tout au long de la pandémie, des services de grande qualité que nous fournissons en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants depuis des décennies ainsi que de l'importance de sortir plus forts de la COVID-19. Nous serions ravis de discuter plus en profondeur de nos recommandations. Pour ce faire, vous pouvez communiquer directement avec nous.

Contexte de la main-d'œuvre canadienne œuvrant dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE)

Avant la pandémie, la main-d'œuvre des services d'AGJE au Canada était composée de plus de 200 000 éducateurs et éducatrices de la petite enfance (EEPE) et employés de soutien aux services de garde, dont 96 % étaient des femmes et environ un tiers étaient des nouveaux arrivantsⁱ.

Les EEPE et le personnel de soutien des services de garde jouent un rôle influent dans la croissance et le développement de l'enfant durant ses années les plus formatrices. Les éducateurs et éducatrices sont directement responsables de l'application des programmes et des normes provinciales, ainsi que de la sécurité des enfantsⁱⁱ. Les études montrent que la participation à des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité a un effet important sur le développement cognitif, social, émotionnel et physique de l'enfant, ainsi que sur son bien-être, tous des éléments fondamentaux de sa réussite tout au long de sa vieⁱⁱⁱ. Cela est particulièrement vrai pour les enfants vulnérables et marginalisés qui sont plus susceptibles de se heurter à de multiples obstacles systémiques.

Les éducateurs et les éducatrices sont l'un des facteurs les plus importants dans la prestation de soins de grande qualité et dans le développement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans le cadre d'un système pancanadien. Cependant, le Canada se heurte depuis longtemps à une pénurie d'EEPE qualifiés et de personnel de soutien aux services de garde d'enfants capable et désireux de travailler dans ce domaine. Cette pénurie de main-d'œuvre a été révélée et exacerbée par la pandémie.

Pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de l'AGJE

Au Canada, il est difficile d'attirer, de former et de retenir des EEPE et du personnel de soutien aux services



de garde qualifiés pour travailler dans ce domaine. Avant la pandémie, en 2018, on estimait qu'il manquait 15 000 EEPE pour pourvoir les postes vacants^{iv}. La faible rémunération, les possibilités limitées de perfectionnement professionnel continu et la disponibilité limitée de ressources pour soutenir les enfants ayant des besoins particuliers, entre autres facteurs, aggravaient les pénuries de main-d'œuvre.

Au cours d'une table ronde organisée en 2021 par le Forum des politiques publiques, des responsables de services de garde d'enfants de tout le pays ont sonné l'alarme concernant l'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en raison de la pandémie. Dans de nombreuses régions du pays, les services de garde d'enfants n'ont jamais fermé. Les EEPE et le personnel des services de garde d'enfants ont été en première ligne tout au long de la pandémie, toujours au service des collectivités et des enfants, pendant les périodes de confinement, les flambées de nouveaux variants et les restrictions de santé publique. Nos éducateurs et éducatrices ont joué un rôle essentiel dans la lutte au Canada contre la COVID-19 et continuent de soutenir la reprise, mais la pandémie a exercé de nouvelles pressions sur le personnel des services de garde. Il s'agit notamment de la hausse des départs, de l'absentéisme, de la difficulté de trouver du personnel, étant donné que des membres du personnel attrapent la COVID et doivent s'isoler, ce qui augmente les heures de travail et aggrave le stress et l'épuisement chez les éducateurs et les éducatrices.

Par conséquent, le roulement du personnel a augmenté dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, nuisant à la qualité des services, à la croissance et au bien-être des enfants, en plus de déterminer la disponibilité des places dans les collectivités. Toutes les collectivités sont touchées, mais les problèmes de main-d'œuvre se font sentir de manière plus aiguë dans les régions rurales et éloignées. De plus, on estime que plus de 211 000 nouveaux éducateurs, éducatrices et employés à temps plein, soit 20 000 par an pendant 10 ans, seront nécessaires pour que tous les enfants aient une place de garde de qualité^v.

Aperçu des pénuries de main-d'œuvre dans l'AGJE au YMCA

Avant la pandémie, les YMCA employaient plus de 9 990 personnes dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, dont 53 % d'EEPE environ. Aujourd'hui, les YMCA de tout le pays recrutent pour pourvoir environ 700 postes vacants dans les centres. Pour atteindre la capacité qui lui est autorisée, le YMCA doit embaucher environ 2 700 EEPE dans l'ensemble du pays. Pour accroître de 20 % leurs programmes de garde d'enfants agréés dans le cadre d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les YMCA de l'Ontario doivent à eux seuls embaucher 4 500 EEPE^{vi}.

Difficultés pesant sur le recrutement, le maintien en poste et la reconnaissance de la main-d'œuvre de l'AGJE

La faiblesse de la rémunération, les obstacles à la formation continue et au perfectionnement continu et, dans certains cas, le milieu de travail éprouvant compliquent le recrutement et le maintien en poste de personnel qualifié dans les services de garde d'enfants agréés.

- **Rémunération (salaires, avantages et pensions) :** La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants était en 2019 de 640 dollars par semaine, soit environ 35 000 dollars par an^{vii}. En outre, les longues heures de travail et la rareté d'autres formes de rémunération, notamment les prestations de santé et de bien-être, les congés de maladie payés et les pensions, diminuent la satisfaction au travail et entraînent beaucoup de départs vers des postes mieux rémunérés dans d'autres secteurs. Pendant la pandémie, la plupart des gouvernements provinciaux ont versé aux éducateurs, aux éducatrices et au personnel de l'AGJE une indemnité de reconnaissance ponctuelle. Nos éducateurs et éducatrices ont apprécié ce geste, mais il faut des régimes de rémunération permanents et compétitifs pour reconnaître le rôle de la profession dans les soins aux enfants, leur éducation et pour soutenir le recrutement et le



maintien en poste.

- **Conditions de travail** : Le ratio personnel-enfants, la taille des groupes et certains aspects de l'espace façonnent les conditions de travail et déterminent la satisfaction au travail des éducateurs et éducatrices en garderie et du personnel de soutien. L'amélioration du ratio personnel-enfants, la réduction de la taille des groupes et la création de milieux éducatifs et ludiques spacieux améliorent les conditions de travail, permettent aux éducateurs et éducatrices d'accorder plus de temps et d'attention aux enfants, de réduire le stress que vit le personnel et créent de meilleures conditions d'apprentissage et de garde pour les enfants^{viii}.
- **Éducation, formation et perfectionnement professionnel** : Au Canada, 95 collèges publics offrent chaque année plus de 200 programmes d'éducation de la petite enfance, dont beaucoup d'étudiants sont des étudiants étrangers^{ix}. Malgré le fait que chaque année, les inscriptions dans ces programmes atteignent la pleine capacité, les services de garde d'enfants, y compris le YMCA, remarquent que beaucoup d'étudiants qui s'y inscrivent ont peu envie de travailler dans ce domaine en raison de la faible rémunération et des conditions de travail exigeantes de la profession. Pour ceux qui souhaitent travailler dans ce secteur, le coût du diplôme d'éducation de la petite enfance constitue un obstacle pour beaucoup. Pendant la pandémie, l'apprentissage en ligne a donné de bons résultats, car il a permis aux étudiants de maintenir leurs revenus tout en étudiant.

Le perfectionnement professionnel continu, le mentorat et les possibilités d'évolution de carrière donnent plus envie de travailler dans ce secteur et y maintiennent ses employés. Ces possibilités permettent aux éducateurs et éducatrices d'améliorer leurs compétences et leur maîtrise des pratiques exemplaires dans la prestation des programmes de soins et d'apprentissage pour les enfants, d'améliorer leurs compétences culturelles et d'offrir un soutien et des conseils en cours d'emploi à ceux qui entrent dans cette profession.

- **Incidence de la COVID-19** : Les EEPE et le personnel des services de garde d'enfants ont été en première ligne dans la prestation de soins aux enfants et dans l'aide fournie aux familles pour leur permettre de s'adapter, de tisser des liens et de se remettre de la COVID-19. Au cours de la pandémie, les services de garde d'enfants ont constaté une hausse de l'anxiété, du stress et de l'épuisement professionnel chez le personnel en raison des longues heures de travail, du travail supplémentaire généré par les directives de santé publique, de l'augmentation du nombre de postes vacants en raison de la contamination par la COVID, de la rareté du personnel de relève et de l'état d'anxiété permanent suscité par la situation épidémiologique. De plus, alors que de nombreux éducateurs et éducatrices d'écoles primaires et secondaires ont été vaccinés en priorité par les provinces, ceux et celles des services de garde d'enfants, dont beaucoup n'ont cessé de fournir des soins tout au long de la pandémie, ont été laissés de côté et ont dû attendre.

Recommandations

La création d'une profession solide et bien reconnue dans le domaine de l'éducation de la petite enfance est essentielle pour créer un système de services de garde de haute qualité à l'échelle du Canada, y faciliter l'accès et le rendre plus abordable. Les investissements réalisés dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020 et les engagements pris dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sur les services de garde d'enfants constituent des avancées en matière de recrutement et de rétention dans l'éducation de la petite enfance. Toutefois, il faut investir davantage dans les pratiques exemplaires en perfectionnement de la main-d'œuvre et dans des solutions sectorielles innovantes.

Des investissements fédéraux accrus dans la main-d'œuvre de l'AGJE sont nécessaires à la mise en place



d'un système de garde d'enfants pancanadien accessible, de haute qualité, inclusif et abordable pour les familles. La participation d'organismes comme le YMCA, ainsi que les partenariats avec les provinces et les territoires, dans l'expansion des services de garde aidera à créer un système qui répond aux besoins des enfants, de leurs familles et des fournisseurs de services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants de grande qualité. **Nous recommandons au gouvernement du Canada d'adopter les mesures suivantes :**

- Accroître les investissements dans les initiatives axées sur le recrutement, le maintien en poste et la reconnaissance d'éducateurs et d'éducatrices de la petite enfance qualifiés, dans le cadre d'une stratégie nationale globale sur la main-d'œuvre, en partenariat avec les provinces et les territoires. Cette stratégie consisterait notamment à donner la priorité à l'établissement d'une rémunération équitable et concurrentielle (salaires, avantages sociaux et pensions) et à améliorer l'accès à l'éducation, à la formation et aux possibilités de perfectionnement professionnel :
 - Augmenter le financement consacré à la rémunération des éducateurs et des éducatrices de la petite enfance afin de combler l'écart salarial et d'assurer l'uniformité dans tous les milieux d'éducation et de garde d'enfants.
 - Assurer des fonds supplémentaires pour couvrir le coût du diplôme d'éducateur et d'éducatrice de la petite enfance, ainsi que des possibilités de perfectionnement professionnel et de formation continue. Inclure des solutions innovantes telles que la formation en ligne, les stages rémunérés et les programmes de mentorat en partenariat avec des services de garde d'enfants agréés sans but lucratif.
 - Accroître l'accès aux programmes d'agrément et aux stages rémunérés pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance formés à l'étranger qui cherchent à travailler dans le domaine au Canada.
 - Examiner les données probantes existantes et faire des recherches pour déterminer les ratios optimaux d'enfants et d'éducateurs et éducatrices de la petite enfance de manière à favoriser le développement de l'enfant dans tous les groupes d'âge. Les données probantes devraient être communiquées aux provinces et aux territoires et pourraient être mises à profit pour appuyer les lignes directrices nationales sur les ratios dans les services de garde agréés.
- Créer et financer adéquatement pour les AGJE un programme de solutions sectorielles novatrices en matière de main-d'œuvre qui soutient des projets axés sur une gamme d'activités sectorielles et de solutions originales qui répondent aux besoins actuels et nouveaux en matière de main-d'œuvre pour les AGJE.
- Augmenter les aides au fonctionnement accordées aux services de garde d'enfants agréés sans but lucratif de manière à aider les enfants ayant des besoins particuliers définis. Il s'agit notamment d'un financement adéquat pour les spécialistes des besoins particuliers, de l'amélioration des ratios et du soutien à l'assistance individuelle pendant toute la durée de la prise en charge de l'enfant. Il est essentiel d'assurer l'accès à une formation continue pour les EEPE, ainsi qu'à du matériel et des fournitures adaptés au développement de l'enfant pour répondre au mieux à ses besoins particuliers.
- Coordonner la collecte et la production régulières de données statistiques complètes au moyen de plusieurs instruments de collecte de données pour mesurer la pénurie de main-d'œuvre dans l'AGJE, suivre les résultats des solutions appliquées et les évaluer.



Coordonnées

Peter Dinsdale, président-directeur général, YMCA Canada Peter.Dinsdale@ymca.ca

À propos du YMCA : En tant que l'un des organismes de bienfaisance les plus anciens et les plus importants du Canada, le YMCA fait partie des collectivités depuis des décennies. Partout au Canada, le YMCA est présent au cœur des collectivités pour combler les besoins changeants et offrir des programmes, des services et des liens essentiels à plus de 2,39 millions de personnes par l'entremise de 39 associations membres soutenues par plus de 50 000 employés et bénévoles. Ensemble, nous sommes inébranlables dans notre engagement à obtenir des résultats concrets qui importent dans les collectivités que nous servons.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur ymca.ca.

ⁱ Gouvernement du Canada, « [Soutenir les Canadiens et lutter contre la COVID-19](#) », *Énoncé économique de l'automne 2020*, paragraphe 3.3.1.2 Un plan d'action pour les femmes dans l'économie, 30 novembre 2020.

ⁱⁱ YMCA Canada, « [Bâtir un système pancanadien de services de garde d'enfants. Le positionnement national de YMCA Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#) », mars 2021.

ⁱⁱⁱ Schleicher, A., OCDE, [Helping our Youngest to Learn and Grow: Policies for Early Learning](#), International Summit on the Teaching Profession, 14 mars 2019.

^{iv} McCuaig, K. Centre Atkinson, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto, [Canada needs a national strategy to address the shortage of early childhood educators](#), 26 novembre 2018.

^v Stanford, J., Centre for Future Work, [The Role of Early Learning and Child Care in Rebuilding Canada's Economy after COVID-19](#), novembre 2020.

^{vi} YMCA Ontario, présentation prébudgétaire 2022, février 2022.

^{vii} Stanford, J., Centre for Future Work.

^{viii} Forum des politiques publiques, [De l'investissement à l'action, mettre en place un système de garde d'enfants pancanadien](#), 25 mai 2021.

^{ix} Forum des politiques publiques.